Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 022-212200471-20260219-2026_02_06-DE

N° 2026-02-06

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY

SÉANCE DU JEUDI 19 FEVRIER 2026

18 HEURES 30

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Messieurs SOUNDRON, TRENDA, BURLOT, Madame GANNE, Messieurs LE BARS, Mesdames RAOULT et GUDEMARD.

Absents : Stéphane FRELAU, Marielle THOMAS ayant donné procuration à Olivier ALLAIN et Victor COSTE.

Secrétaire de séance : Candice GUDEMARD.

Date d'envoi de convocation : le 21 janvier 2026.

Objet : Dépenses d'investissement pour le logement Dagorne

Le logement Dagorne situé 11 rue de Plussulien nécessite les travaux suivants (opération 10066, compte 2132) :

- Remplacement du chauffe-eau : Calvez, 300,34 € HT, soit 360,41 € TTC,
- Isolation : CQM, 255,31 € HT, soit 306,37 € TTC, 441,83 € HT, soit 530,20 € TTC et 181,36 € HT, soit 217,63 € TTC,
- Réseaux câblés : Leclerc, 204,84 € HT, soit 245,81 € TTC.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- DECIDE le remplacement du chauffe-eau, les travaux d'isolation et de réseaux câblés,
- RETIENT les propositions susdites,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les devis précités.

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 19 février 2026.
Le Maire, Olivier ALLAIN.

Transmis à la Préfecture
Le 19 mars 2026
Certifié par M. le Maire.

MAIRIE DE CORLAY 22320 - Côtes-d'Armor

MAIRIE DE CORLAY 22320 - Côtes-d'Armor